



Proposer des activités aux *personnes retraitées*

Fondés pour sortir les personnes âgées de leur isolement, les clubs d'aînés ruraux organisent des repas, des après-midi de jeux et autres rencontres.

Pour lutter contre l'isolement des personnes retraitées en milieu rural, la MSA (Mutualité sociale agricole) a fondé, il y a une trentaine d'années, les clubs d'aînés ruraux. Leur vocation : proposer des lieux de rencontres et d'échanges où les personnes peuvent pratiquer diverses activités et, si elles le souhaitent, partir en voyage ensemble.

Trente ans après, ces clubs existent toujours, un peu moins nombreux puisque la Fédération départementale des clubs d'aînés ruraux, organisée en secteurs, ne rassemble « plus » que 170 associations au lieu de 200, soit tout de même 11 500 adhérents sur l'ensemble du département... « La problématique est différente aujourd'hui car les conditions de vie ne sont plus les mêmes. En outre, de nombreux retraités icaunais ne sont pas issus du monde agricole, explique Gilbert Picard, le président, également président du club de Lindry. Plus jeunes, en meilleure santé, plus aisés, ils ont plus de facilités à trouver des activités et à voyager. »

Les jeunes retraités de 50-60 ans ne sentiraient pas la nécessité d'aller dans des clubs où « les activités sont restées les mêmes qu'il y a trente ans ». Et de citer : les repas, le scrabble, la belote et autres jeux de cartes, etc. Certains proposent, en revanche, des visites à des personnes hospitalisées, du soutien scolaire, des lectures dans les écoles...

Rajeunir la moyenne d'âge

« De nombreux clubs sont vieillissants avec une moyenne d'âge aux alentours de 70 ans, regrette Gilbert Picard. Pour attirer un public plus jeune il faut rajeunir les activités, proposer des randonnées pédestres, à vélo, des sorties spectacles... » Un message diffusé par la fédération nationale qui, tout en conservant son appellation « aînés ruraux » s'est ouverte... à tous, sans critère d'âge, « retraités ou non ». Pour donner l'exemple, la fédération départementale organise des sorties d'une journée (théâtre à Troyes, à Paris, journées plein air avec balade le matin et jeux collectifs l'après-midi...), des

concours de connaissances, des dictées (clubs, interclubs, par secteur, départementaux...), des voyages (huit jours dans le Jura avec une cinquantaine de personnes en janvier dernier, huit jours dans les Alpes du Sud en juin, huit jours dans l'Aveyron en septembre, thalasso à La Baule en octobre...). Un programme détaillé est proposé dans le journal trimestriel réalisé par la fédération départementale.

La fédération a aussi un rôle de conseil juridique et comptable, elle permet aux clubs d'être protégés par une assurance globale pour l'ensemble de leurs activités et fait entendre sa voix (retraites, Apa, pensions de réversion...) auprès des pouvoirs publics.

Pour en savoir plus :

Fédération départementale des clubs d'aînés ruraux
27/30, place Corot, BP 926, 89009 Auxerre cedex.

Tél. : 03 86 46 44 06.

E-mail : aines.ruraux89@orange.fr

Internet : www.aines.ruraux.org